Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212202758-20261103-DELIB77_031126-DE

COMMUNE de SAINT-BARNABE
7, rue du Centre-22600 SAINT-BARNABE
Tél. : 02.96.26.74.66
mairie@saint-barnabe.bzh

DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le mardi 3 novembre à 19 Heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Georges LE FRANC (MAIRE).

Date de convocation : 28 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 13

Présents : M. LE FRANC Georges, Mme PHILIPPE Fanny, M. JOUAN Michel, Mme LE GALLO Véronique, M. HAMON Daniel, Mme BUZULIER Marie Paule, M. DONNIO Patrick, Mme Charlène RIBEIRO, M. BRIAND Samuel, Mme MILBEO Lyne, M. Alain LE FORESTIER, Mme BLANCHARD Christelle, M. HILLION Jean-Yves

Absent : M. LEPAGE Vincent

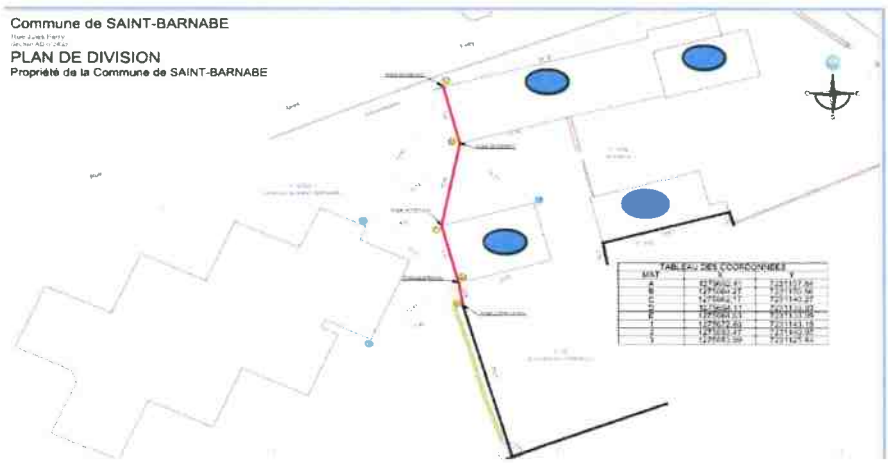
Ouverture de la séance à 19 heures 40

Secrétaire de séance : Mme Marie Paule BUZULIER

DELIBERATION 2026-077

Publiée le 10/11/2026

VENTE DE LA MAISON : 11 RUE DU GENERAL DE GAULLE



Monsieur Le Maire rappelle que la commune est propriétaire d'une maison d'habitation bénéficiant d'une surface habitable d'environ 84 m²+ 60 m2 = 144 m2, située 11 rue du Général De Gaulle et se compose de :

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212202758-20261103-DELIB77_031126-DE

- 1 maison d'habitation + préau + cour
- 1 ancienne salle TAPS = 65 m2
- 1 local ancienne garderie = 50 m2 ; soit une surface totale de 259 m2.

Un mandat de vente a été signé avec l'agence immobilière IAD et l'étude notariale BARON HUITEL.
A l'issue d'une visite avec l'étude notariale BARON HUITEL, les personnes intéressées, M.&Mme LOUIS ont souhaité acheter le logement + les bâtiments 1 et 2. De ce fait, il leur a été proposé d'acheter l'ancienne salle garderie (bâtiment 3) afin de faire un ensemble immobilier.
L'étude notariale a présenté une offre à hauteur de 150 000 € pour l'ensemble des bâtiments hors frais. Le projet est de rénover la maison pour y établir leur résidence principale. Les frais d'acte notarié seront à la charge des acquéreurs. L'ensemble des diagnostics préalable à la vente ont été réalisés : Électricité /Amiante Plomb /Parasites /Assainissement / DPE /Audit énergétique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

•APPROUVE la cession du bien situé au 11 rue du Général De Gaulle sur les parcelles cadastrées section AD numéro n° 243p, conformément au plan ci-dessus ;
•ACCEPTE l'offre présentée M.&Mme LOUIS, au prix de 150 000 € net vendeur payable au comptant le jour de la signature de l'acte authentique ;
•PRÉCISE que les honoraires d'un montant de 20 405 € seront versés à l'étude notariale de BARON HUITEL et les frais d'acte, droits et honoraires de notaire sont à la charge de l'acquéreur ;
•AUTORISE Monsieur le Maire, à signer tous documents se rapportant à cette vente, notamment le compromis et l'acte de vente.
•DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

La Secrétaire de séance,
M.me Marie Paule BUZULIER

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Georges LE FRANC

MAIRIE DE ST-E DE ST-BARNABE R.F. 22600